

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 340/00

ÉFAI – 000711 – AMR 23/090/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / EXÉCUTIONS EXTRAJUDICAIRES PRÉSUMÉES / « DISPARITIONS »

COLOMBIE **Oswaldo Buitrago Pradilla**
Rodrigo Buitrago Pradilla

Personnes tuées : **Francisco Javier Castro Jaimes**
Luis Arturo Pérez Osorio
Johel Jaime Suarez
Ramiro Niño Ardila
Jairo Alonso Suarez Morantes
Carlos Alberto Suarez Ardila
Donato Suarez Sánchez

Londres, le 6 novembre 2000

Au moins sept personnes ont été tuées au cours d'un raid mené par des paramilitaires sur la ville de Barrancabermeja, dans le département de Santander. Les agresseurs auraient enlevé les deux frères dont le nom figure ci-dessus, qui n'ont pas été revus depuis.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, une cinquantaine d'hommes en armes ont fait irruption à Barrancabermeja le 4 novembre, à 4 heures du matin. Ils se sont déplacés dans la partie sud-est de la ville, tuant les hommes dont le nom est indiqué ci-dessus. Les hommes armés auraient ordonné à deux chauffeurs de taxi d'emmener cinq des corps chez un entrepreneur de pompes funèbres. Ils portaient des brassards indiquant leur appartenance aux *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie).

Les hommes auraient enlevé Oswaldo Buitrago Pradilla et son frère Rodrigo dans le quartier Alto del Campestre.

Des gens du quartier ont appelé la police, qui a ensuite affirmé avoir tué un des paramilitaires et avoir capturé deux d'entre eux. Toutefois, il semble que l'armée ne soit pas intervenue au cours de l'attaque, bien que celle-ci, selon certaines sources, ait duré deux heures, et bien que de nombreux soldats appartenant au bataillon de la 5^e brigade, le *Batallón Nueva Granada*, aient été présents dans la ville.

Il y a deux ans et demi, en mai 1998, un raid paramilitaire mené sur Barrancabermeja avait suscité un tollé au niveau international. Au cours de cette attaque, sept personnes avaient été tuées et 25 avaient « disparu » (pour obtenir de plus amples informations au sujet de ce raid et des autres attaques menées sur cette ville, reportez-vous au document intitulé *Colombie. Barrancabermeja: ville assiégée*, index AI : AMR 23/26/99, mai 1999). Toutefois, depuis lors, les autorités n'ont pris aucune mesure, ni contre les groupes paramilitaires qui opèrent dans la région, ni contre les membres des forces de sécurité qui coopèrent avec eux. Comme l'a montré le dernier raid en date, la passivité des autorités met les civils en danger.

Selon les informations communiquées à Amnesty International, les deux principaux mouvements de guérilla, les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires colombiennes) et l'*Ejército de Liberación Nacional* (ELN, Armée de libération nationale), auraient également tué de nombreux civils de Barrancabermeja qu'ils soupçonnaient de collaborer avec les forces de sécurité ou les paramilitaires.

Depuis le début de l'année, au moins 410 habitants de Barrancabermeja auraient été tués par des membres de formations paramilitaires ou de groupes d'opposition armée.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité des civils vivant à Barrancabermeja, au vu du raid mené par des paramilitaires le 4 novembre et des nombreux homicides perpétrés sur la personne de civils depuis le début de l'année, tant par des groupes d'opposition armés que par des formations paramilitaires ;
- faites part de votre inquiétude devant le fait que les autorités n'ont pris aucune mesure efficace contre les groupes paramilitaires opérant dans la région de Barrancabermeja, malgré les engagements pris par le gouvernement et les recommandations formulées par les Nations unies ;
- demandez instamment que soit menée une enquête exhaustive et impartiale sur ce raid, que les conclusions en soient rendues publiques et que les responsables présumés soient déferés à la justice ;
- dites-vous préoccupé par la sécurité d'Osvaldo Buitrago Pradilla et de son frère Rodrigo, qui auraient été enlevés au cours du raid, et exhortez les autorités à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour les retrouver et garantir leur sécurité ;
- engagez les autorités à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans le département de Santander, à rendre publics les résultats de ces investigations et à traduire en justice ceux qui soutiennent ces groupes ou en font partie ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures efficaces en vue de combattre et de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris à maintes reprises par le gouvernement et aux nombreuses recommandations formulées par les Nations unies.

Par ailleurs, reconnaissez que les mouvements de guérilla commettent des violations du droit international humanitaire, mais soulignez que celles-ci ne peuvent et ne doivent pas être utilisées pour justifier l'inertie des autorités, qui devraient combattre et démanteler les groupes paramilitaires, veiller à ce que tout lien entre ceux-ci et les forces de sécurité soit rompu, et traduire en justice les responsables présumés d'atteintes aux droits humains.

Veillez également évoquer ces sujets de préoccupation auprès de votre propre gouvernement.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie
Fax : 57 1 286 7434 / 287 7939 / 284 2186 / 337 1351 / 289 3377

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente,* / Monsieur le Président de la République,

Vice-Président de la République :

Señor Vicepresidente Gustavo Bell Lemus
Alto Consejero Presidencial para asuntos de Derechos Humanos y lucha Contra la Corrupción
Cra. 8 #7-26,
Palacio de Nariño
Santafé de Bogotá, Colombie
Fax : 571 337 1351

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Vicepresidente,* / Monsieur le Vice-Président de la République,

Commandant de la 5^e brigade :

General Martín Orlando Carreño Sandoval
Comandante de la V Brigada
Calle 14, Carrera 33
Bucaramanga, Santander, Colombie
Fax : 57 7 645 5051 / 635 1493
Formule d'appel : *Sr. General,* / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

COPIES À :

Comité régional de défense des droits humains :
Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos (CREDHOS)
AA 505, Barrancabermeja
Santander, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 18 DECEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.